



PRÉFET DE LA MAYENNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Laval, le 5 juillet 2022

UN PREMIER PLAN DÉPARTEMENTAL DE L'HÉBERGEMENT ET DE L'HABITAT (PD2H) EN MAYENNE POUR L'HABITAT SOCIAL ET LE RENOUVELLEMENT URBAIN

Le Plan départemental de l'habitat (PDH) et le Plan local d'actions pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées (PDLHPD) arrivant à échéance, le préfet de la Mayenne et le président du Conseil départemental ont fait conjointement le choix, dans un souci de plus grande efficacité, d'élaborer un document commun, le Plan départemental de l'hébergement et de l'habitat (PD2H).

Ce document unique aura pour vocation de répondre aux grands enjeux de demain en matière d'habitat : attractivité du territoire, sobriété écologique et performance énergétique, solidarité avec les plus défavorisés.

Une fois de plus la Mayenne se positionne comme département précurseur et affirme sa volonté de définir une stratégie cohérente en matière d'habitat, de logement et d'hébergement.

Avec ce plan concret et opérationnel, l'État et le Département vont fédérer les acteurs et les collectivités au sein d'une stratégie commune et territorialisée.

C'est donc après une élaboration partagée que va être mis en œuvre ce document novateur, dans les domaines de l'habitat et de l'hébergement au service de la Mayenne et de ses habitants.

Cabinet du préfet

Tél. : 02 43 01 50 70/71/72

Mél. : pref-communication@mayenne.gouv.fr

Bureau de la représentation de l'État et de la communication interministérielle

46 rue Mazagran
53000 LAVAL CEDEX

1/1



@Prefet53



Préfet de la Mayenne



@prefet53



Préfecture de la Mayenne